

ADEEC

organismes de formation, CFA, OFA
déclarés à la DEETS de La Réunion

développons ensemble vos connaissances et compétences pour renforcer votre offre de formation

PARCOURS 1 : DIGITALISER SON OFFRE DE FORMATION

OBJECTIFS

- Concevoir, animer, développer ses formations à distance
- Être en capacité de proposer des formations ouvertes à distance sur le territoire au travers d'outils numériques structurants

PROGRAMME

- **Module 1 : « Concevoir, animer, piloter, évaluer un dispositif de blended-learning »**

Atelier #1 : Identifier les enjeux de la formation à distance, définir et gérer son projet d'entreprise

Atelier #2 : Analyser, concevoir et réaliser un dispositif en blended learning

Atelier #3 : Animer, concevoir et réaliser un dispositif en blended learning

Atelier #4 : Piloter et évaluer son dispositif

- **Module 2 : « Choisir, déployer et animer une plate-forme LMS Open Source »**

Atelier #1 : Découvrir les LMS Open Source

Atelier #2 : Élaborer un cahier des charges

Atelier #3 : Choisir une plateforme, installée et activée dans un espace hébergé par RÉUNION PROSPECTIVE COMPÉTENCES

Atelier #4 : Configurer une plateforme grâce à une assistance

- **Module 3 : « Créer des contenus pédagogiques adaptés à la formation à distance »**

Atelier #1 : Intégrer les bonnes pratiques dans mon projet de formation à distance

Atelier #2 : Scénariser mes parcours pédagogiques et mes ressources

Atelier #3 : Utiliser un outil auteur pour passer du présentiel au distanciel

Atelier #4 : Réaliser un parcours pédagogique complet dans son LMS

Atelier #5 : État de l'art de la conception d'un serious game et démonstrations



Réunion
Prospective Compétences
acteur de votre réussite



Nos projets sont cofinancés par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020



PARCOURS 1 : DIGITALISER SON OFFRE DE FORMATION

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

Le parcours P1 est constitué de différentes séquences présentiels et distancielles au travers de situations d'auto-formation tutorées, de classes virtuelles collectives et d'ateliers pratiques en présentiel.

Le participant suivra dans l'ordre le module 1, le module 2 puis le module 3.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de chaque module, le participant sera évalué sur les connaissances et les compétences acquises.

- **MODULE 1 :** Les compétences acquises du chef de projet seront évaluées au travers d' :
 - Une présentation de son projet à un jury qu'il réalisera au travers d'une classe virtuelle ;
 - Un QCM portant sur les connaissances clés ;
 - Une mise en situation pratique
- **MODULE 2 :** A l'issue de ce module, les compétences acquises du chef de projet seront évaluées au travers d' :
 - Un QCM portant sur les connaissances clés ;
 - Une présentation du LMS installé et prêt à l'emploi à un jury
- **MODULE 3 :** Le participant devra présenter sa production réalisée avec un outil-auteur.

PUBLICS CIBLES

- Organisme de formation employeur
- CFA/ OFA
- Organisme de formation en statut indépendant

Ces établissements peuvent positionner leurs dirigeants, leurs responsables de centre de formation, leurs ingénieurs pédagogiques, leurs coordinateurs pédagogiques, leurs cadres pédagogiques, leurs formateurs salariés

DURÉE

Le parcours P1 se déroule sur une durée globale de 72 heures .

Il est organisé en différentes sessions ouvertes du 30 mai au 23 décembre 2022.

Le participant pourra élaborer son parcours d'apprentissage en se positionnant sur les différents modules disponibles tout au long de l'année.

Un planning de suivi lui sera alors proposé lors de son inscription au parcours.

PARCOURS 1 : DIGITALISER SON OFFRE DE FORMATION

PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUE

Quelle que soit la forme juridique de l'organisme de formation :

- Avoir suivi le module S2-001 "Préparer son projet de digitalisation"

Pour les établissements employeurs n'appliquant pas de convention collective nationale :

- S3-004 « Comprendre les enjeux de la convention collective nationale 1516 et de son application »

Pour en savoir plus : <https://www.rpc.re/professionnalisation/notre-catalogue-de-professionnalisation-2022/>

PRÉREQUIS ADMINISTRATIF

- **Établissement employeur :**

-Être déclaré auprès du service régional de contrôle de la DEETS de La Réunion

-Être détenteur d'une certification QUALIOPi valide ou être en cours de certification QUALIOPi (dans ce cas, fournir une lettre d'engagement précisant la démarche en cours)

-Appliquer une convention collective nationale

En l'absence d'application de convention collective nationale, avoir suivi le module socle S3-004 « Comprendre les enjeux de la convention collective nationale 1516 et de son application » et fournir une lettre d'engagement sur la mise en œuvre d'une CCN au sein de l'établissement

- **Formateur.trice indépendant.e :**

-Être déclaré.e auprès du service régional de contrôle de la DEETS de La Réunion

-Être détenteur.trice d'une certification QUALIOPi valide ou être en cours de certification QUALIOPi (dans ce cas, fournir une lettre d'engagement précisant la démarche en cours)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Étape 1 : Vous êtes invité à vous pré-inscrire via les liens suivants :

- Vous êtes un établissement employeur

<https://enquetes.formanoo.org/index.php/survey/index/sid/124511/newtest/Y/lang/fr>

- Vous êtes formateur.trice indépendant.e

<https://enquetes.formanoo.org/index.php/survey/index/sid/984687/newtest/Y/lang/fr>

Étape 2 : Votre pré-inscription fait l'objet d'une instruction.

Étape 3 : Si votre candidature est validée, une proposition de positionnement dans une session vous sera adressée.